

TEAMGYM – LETTRE FFGym n°2 – Janvier 2023

Modifications de la Brochure des Programmes

Les annexes des brochures des programmes Fédéral & Performance ont été remises en forme.

Vous trouverez les grilles de difficultés version janvier 2023 en annexe.

Parmi les modifications de valeur : le saut groupé devient J202.

Participation au FestiGym

Pour rappel, Les clubs **ne souhaitant pas participer à la finale nationale** devront le déclarer au plus tard lors de leur compétition de région ou regroupement. Au-delà de cette date c'est la réglementation générale de gestion des forfaits qui s'applique. (cf. règlement technique TEAMGYM 2022-2023)

Prévisionnels Organigramme Festigym

- **Samedi** : Performance
- **Dimanche** : FED A (fem/Masc / Mix/ Adulte) et FED B adulte
- **Lundi** : FED B et FED A 10 - 15 ans

Cette proposition est susceptible d'évoluer en fonction des engagements définitifs

Jugement

Pour rappel et conformément au règlement technique TeamGym 2022-2023, chaque club a l'obligation de fournir un juge breveté TeamGym et recyclé par équipe engagée. Ceci est valable dès la première année d'engagement compétitif.

À défaut, la réglementation générale est appliquée, ainsi que l'amende forfaitaire.

Quotas : Répartition Finale A/B/C

Pour votre information, le nombre des équipes engagées à la date de forclusion officielle (5 janvier 2023) n'a pas été arrêtée par l'ensemble des comités régionaux. Par conséquent, nous ne pouvons malheureusement élaborer les quotas prévisionnels.

Nous reviendrons vers vous afin de vous les communiquer ultérieurement.

Une mise à jour sera effectuée une fois toutes les compétitions régionales ou regroupement passés pour prendre en compte :

- Les forfaits déclarés à l'issue des régions ou du regroupement
- Pour les équipes en performance, il sera nécessaire de réaliser un total de **40 pts** pour être sélectionné au championnat de France